

Fins spéciales de l'Archiconfrérie. — Outre la fin générale de l'Archiconfrérie, des fins spéciales peuvent engager Messieurs les Curés à l'établir dans leurs paroisses. En voici des exemples:

Ile aux Coudres. — A la question, posée par le Directeur de l'Archiconfrérie: « Y a-t-il quelque grâce spéciale que vous espérez obtenir par le moyen de l'Archiconfrérie? » le R. O. Lavoie, curé de la paroisse, a répondu: « La conversion des pécheurs et une autre grâce suivant mon intention. »

St-Gédéon de Chicoutimi. — A la question: « Y a-t-il quelque grâce spéciale qui ait été l'occasion de la demande d'affiliction? ou bien, en attendez-vous quelque faveur particulière pour votre paroisse? » le R. Joseph Paradis a donné pour réponse: « Reconnaissance pour aide extraordinaire dans la reconstruction de notre église et de notre salle publique incendiées le 22 juin 1897. Affermir la société de tempérance; conversions de plusieurs grands pécheurs; une conversion extraordinaire obtenue cette semaine, 18 octobre 1898. »

Petite Rivière St-François, 18 février 1898: « Espérons qu'avec la grâce de Dieu, par la protection de la grande sainte Anne, cette œuvre produira les fruits les plus salutaires pour ma paroisse. • Geo. Gagnon, Ptre.

Echo des Missions. — St-André du Lac St-Jean. — Dutant une mission, prêchée par le R. P. Géna, au mois d'arril, on a établi la *Confrérie de Sainte Anne* et la piupart des paroissiens se sont fait inscrire.

St-Georges de Beauce — On a prêché dans cette paroisse les saints exercices : c'était le renouvellement de la belle mission prêchée l'an dernier et dont nous avons parlé spécialement alors.

